

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le Pacte de responsabilité outre-mer prend forme

A quoi ressemblera l'application ultramarine du Pacte de responsabilité voulu par le gouvernement afin d'améliorer la compétitivité des entreprises ? Les députés de la délégation aux outre-mer travaillent à un rapport sur le sujet.



Hier, à Paris, les membres du lobby patronal qu'est la Fédération des entreprises d'outre-mer (Fedom) ont rencontré parlementaires et ministre.

Ils ont auditionné hier la Fedom. A la délégation aux outre-mer de l'Assemblée nationale, députés et chefs d'entreprises sont sur la même longueur d'onde. Les premiers auditionnaient les seconds afin de mettre la dernière main à un rapport public qui doit être rendu public dans moins de quinze jours.

Tous deux ont en tête l'agenda très serré du gouvernement sur le sujet du Pacte de responsabilité. Pas plus tard que le 18 juin, ce projet destiné à améliorer la compétitivité des entreprises françaises sera présenté en conseil des ministres. Au programme : exonération de charges pour les firmes et potentielles contreparties des patrons, sous forme de créations d'emplois notamment.

Dans l'outre-mer, la donne est légèrement différente de la situation hexagonale puisque les entreprises disposent déjà d'avantages fiscaux conséquents.

500 millions d'euros

« Si rien n'est fait, le Pacte de responsabilité mettra au même niveau les entreprises de la France métropolitaine et celles des Dom », résume l'entourage de Jean-Claude Fruteau, député (PS) de La Réunion et président de la délégation aux outre-mer du Palais Bourbon.

Pour ce député – comme pour une majeure partie de la délégation ultramarine – « il faut pré-



Jean-Claude Fruteau, député (PS) de La Réunion et président de la délégation aux outre-mer du Palais Bourbon.

server le différentiel et renforcer les outils existants afin que les territoires lointains restent attractifs ».

Renforcer les outils existants, cela signifie majorer le Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) mis en place avec le dernier projet de loi de finances. C'est la demande principale de la Fédération des entreprises d'outre-mer (Fedom). C'est d'ailleurs son président, Jean-Pierre Philibert, qui a répondu aux questions des députés présents lors de l'audition d'hier.

« Nous avons bien expliqué à la représentation nationale que pour mettre en valeur nos économies, il faut majorer le CICE de 500 millions d'euros », explique-t-il posément. De leur côté, les députés se refusent encore à chiffrer le soutien de l'Etat à la compétitivité des entreprises dans les Dom. Ils mettent également en avant les pistes alternatives comme le ciblage des aides existantes sur les petites structures ou encore le soutien à l'embauche d'un deuxième employé.

Y compris sur la question des contreparties, patronat et parlementaires ont des positions relativement proches.

« Il est impossible de contractualiser des créations d'emploi », explique par exemple une source parlementaire. Rejointe par Jean-Pierre Philibert. Pour ce dernier, « il y a des moyens très concrets de soutenir l'emploi, comme nous l'avons fait en signant une convention avec Ladom et en formant 500 Réunionnais pour qu'ils trouvent un emploi chez eux. Ou encore en améliorant le dialogue social ». La question des dettes sociales, mise sur la table par les députés, est peut-être le seul point qui ne fait pas consensus.

Comme de nombreuses entreprises – surtout aux Antilles – sont en délicatesse avec le fisc, les aides pourraient être conditionnées à une régularisation de leur situation.

Cela dit, le rapport final contiendra probablement des préconisations plus consensuelles à l'image d'une incitation à l'investissement local. Pas de quoi créer une brouille entre les parlementaires et le lobby des patrons.

De notre correspondant à Paris, Julien Sartre

Une délégation au ministère du tourisme



Des groupes de travail interministériels sur la rénovation des hôtels notamment devraient être mis en place dans les prochains mois.

La commission tourisme de la Fédération des entreprises d'outre-mer (Fedom) était presque au complet pour rencontrer la ministre chargée de ce dossier, Fleur Pellerin. Venus de Guyane, des Antilles et de la Réunion, les représentants de ce secteur d'activité avaient bien des questions à poser au gouvernement. « Elle ne semblait pas très au courant du problème, alors je lui ai expliqué la crise requin à La Réunion et les soucis que nous rencontrons avec la question de la ciguatera », se réjouit Oli-

vier Angeloz Pessey, membre du Medef Réunion et directeur des « Tropic Appart Hotel ».

Sans faire aucune annonce, la ministre a semblé « très à l'écoute » de la délégation et aurait promis de « se faire leur avocate ». Des groupes de travail interministériels sur la question de l'attribution de visas ou encore de la rénovation des hôtels devraient être mis en place dans les prochains mois. Un volet outre-mer sera également ajouté aux Assises nationales du tourisme, prévues le 19 juin.

GRAND JEU

Le Quotidien FÊTE DES PÈRES

Retrouvez le bulletin de jeu

dans votre supplément

Fête des Pères

diffusé le mercredi 11 juin

et gagnez



2 billets d'avion
A/R Réunion-Paris



CORSAIR



1 superbe montre
Jazzmaster Openheart

HAMILTON

GERARD Horlogerie

1 repas pour 2 personnes
au Restaurant

NICOLAS

Madeleine Paris



Saint-Denis

Jeudi, 05

+27°
+20°

Prévisions sur 7 jours

Économie

Jeudi 5 Juin 2014

Le pacte de responsabilité dans les cartons, le CICE pourrait être majoré



outre-mer

La Fedom a été auditionnée par la délégation aux outre-mer de l'Assemblée nationale, mardi. Celle-ci s'est saisie du pacte de responsabilité et son président Jean-Claude Fruteau doit produire un rapport prochainement. Hier, la ministre des Outre-mer a été auditionnée par la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale. Là aussi, il a été question du pacte de responsabilité. La ministre sait qu'elle doit finaliser la déclinaison aux outre-mer du pacte d'ici à la fin juin. Elle a consulté les parlementaires, les milieux économiques et elle attend désormais le rapport Fruteau. "Quelles mesures particulières ou complémentaires doit-on prendre ?, a demandé la ministre. Je suis disposée à être l'avocat de l'Outre-mer auprès du Premier ministre, mais si on veut des mesures spécifiques, il faut aussi des contreparties spécifiques". Ces contreparties pourraient aussi être contractualisées territoire par territoire. George Pau-Langevin englobe dans ces contreparties, "l'emploi et les comportements fiscaux". Fait-elle allusion aux abattements fiscaux des entreprises ? En tout cas, la Fedom a plaidé la veille pour le maintien d'outils existants pour améliorer la compétitivité des entreprises et sur lesquelles pèseraient des menaces. "Les abattements à l'impôt sur les sociétés, la taxe professionnelle et la taxe foncière vont entrer en dégressivité en 2015", explique Jean-Pierre Philibert.

La Fedom demande également le maintien de la TVA-NPR (TVA non perçue récupérable), le maintien des dotations dont l'aide au fret et le maintien de toutes les dispositions de l'octroi de mer qui concourent à la compétitivité de la production locale.

"la volonté d'abaisser le coût du travail"

Mais, au-delà des maintiens espérés, les patrons veulent que l'État fasse un effort supplémentaire au niveau des charges sociales. Avec un pacte de responsabilité de 30 milliards d'euros, les Outre-mer qui représentent 3,2 % de la population française peuvent prétendre, selon la Fedom, à 960 millions. "L'effort de l'État doit être d'un peu plus de 500 millions par rapport au CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi, NDLR) et le CICE doit donc être majoré et ses taux différenciés selon les secteurs. Avec le secteur des banques, de l'assurance et de la distribution, le secteur exposé de la Lodeom avec les zones franches, et le secteur surexposé du tourisme, de l'agroalimentaire, des NTIC, on a regardé ce que pourrait être le montant du CICE dans chacun de ces secteurs, notamment dans le tourisme et le BTP"... Les chiffres ne sont pas encore arrêtés, ils devraient figurer dans le rapport Fruteau. La ministre, de son côté n'a pas non plus révélé l'évaluation du montant du CICE outre-mer par ses services, mais a-t-elle déclaré avec une certaine force, "nous avons la volonté d'abaisser le coût du travail et nous sommes conscients de ce qu'il faut faire". Le CICE devrait sans doute être majoré outre-mer. George Pau-Langevin a élargi la question du pacte de responsabilité à sa feuille de route pour les trois ans à venir : "Le développement économique et la croissance, la fluidification du financement de l'économie, le soutien à la production locale et l'aide au premier recrutement pour les TPE".

FXG, à Paris